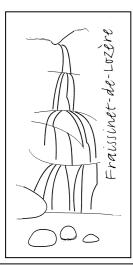
Journal d'Information municipale

N°27 - Juillet 2014

Fraissinet de Lozère







Un liquidambar est planté au Pré du Moulin le 8 mai

Le Conseil municipal

Le conseil municipal

Jean-Pierre Allier
Gilbert Roure
Dominique Molines
Yves Commandré
Nils Bjornson Langen
Paul Commandré
Régis Durand
Christelle Folcher
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Christian Begon
Le CCAS

Jean-Pierre Allier Dominique Molines Marie Lion Paul Commandré Christelle Folcher Jennifer Cézanne Cécile Duboscq Ségolène Dubois Marion Heraut Olivier Commandré

Secrétaires de la mairie : Dominique Delmas Magali Martinez le Conseil communautaire



Bonjour,

A l'aube de ce nouveau mandat, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. Les 9 conseillers qui se représentaient ont tous été élus. Régis Durand et Christian Begon sont vos deux nouveaux conseillers municipaux élus. Ségoléne Dubois et Roland Commandré n'ont pas été élus mais nous ferons tout pour les associer au travers des commissions aux réflexions de la commune. Le 8 mai, nous avons planté le Mai traditionnel devant la mairie et un joli Liquidambar au Pré du Moulin.

Depuis, j'ai été élu, Président de la communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère » qui porte des projets ambitieux à notre échelle (crèche, cyber-base/Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale/Relais de Service Public, nouvelle gendarmerie, office du tourisme, école professionnelle de la pierre sèche, résidence d'entrepreneurs, zone artisanale, ...).

Pour le Conseil municipal Jean-Pierre ALLIER

Nous vous invitons à venir débattre de notre avenir Vendredi 8 août à la Brousse (18h: recueil de vos réclamations, 19h: apéro débat).

Permanences : mardi & vendredi de 8h30 - 12h & 13h - 15h (à Fraissinet de Lozère) Avec le maire, vendredi : 10h30 -12h - Tel 09/75/43/69/62- Tel-Fax 04/66/45/88/39 Courriel :mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

De vraies rencontres à Fraissinet de Lozère autour d'un chantier international

A l'initiative de l'association Solidarité Jeunesse, un chantier a été mis en place du 8 au 29 juin 2014 sur le village de Fraissinet de Lozère. 7 jeunes venus d'Italie (Lavinia), d'Espagne (Eva et Gina), de Corée (Ara), de Turquie (Arda et Alper), de Paris (Samy) encadré par par Matthieu de Nîmes et Marc de Toulouse et coordonné par Clémence Mallet, la bénévole locale de l'association, ont, pendant trois semaines, participé à un chantier d'entretien des « béals » de Fraissinet de Lozère et au déménagement du presbytère du village. Ils ont pu s'immerger dans notre région et partager avec la population locale de nombreux moments de convivialité. De nombreux habitants se sont investis dans le projet: participation aux travaux, prêt de matériel, divers services.

Des rencontres, randonnées et échanges avec la population ont jalonné leur séjour.

Yves, Lulu, et Sylvain ont assuré l'encadrement et le bon déroulement des travaux.





De tout un peu:

Pour cet été Sébastien Rampon et Hangpy sont à nouveau là (Cascade de Runes à midi et vue du Pont le soir) pour de succulentes pizzas avec un nouveau camion. Aurore et Christian Plagnes vous proposent à la Brousse: Pélardon AOP, Petit Chèvre Cendré et Tome. A Fraissinet, dans la maison de Roger Commandré, « Les Menhirs de Stevenson » ont élu domicile; c'est, le nouveau lieu de vie anciennement installé au Salson de l'association Le Passage, qui a retrouvé des couleurs avec deux directeurs dynamiques et plusieurs emplois créés.

Resultats élections municipales 23 mars 2014:

Inscrits 196, Votants 154, Exprimés 149. Majorité absolue 75, nombre de sièges à pourvoir 11

Ont obtenu en voix et sont élus: Molines Dominique 125, Mazoyer Thierry 122, Roure Gilbert 121, Durand Régis 116, Folcher Christelle 114, Allier Jean-Pierre 112, Commandré Paul 104, Commandré Yves 101, Begon François 100, Bjornson Langen Nils 98, Lion Marie 96. Ont obtenu en voix et ne sont pas élus: Dubois Ségolène 86, Commandré Roland 70.

Suite à cette élection, Jean-Pierre Allier a été réélu maire ; Gilbert Roure, Dominique Molines et Yves Commandré Adjoints.

Ordures ménagères, déchetterie et points tri

Des conteneurs d'ordures ménagères sont disponibles dans tous les villages pour les ordures ménagères traditionnelles **préalablement stockées dans des sacs fermés**. Pour les vêtements (à Bellevue), papiers, boîtes plastiques ou métalliques et verres, deux points tri sont mis en place au Fageas (arrivée de la voie communale de la Brousse entre Fraissinet et le Pont de Montvert) et à l'entrée du Pré du Moulin à Bellevue. Pour les autres déchets (cartons, piles, batteries, encombrants, vieilles boiseries, métaux, ...), ces déchets doivent être amenés à la déchetterie du Pont de Montvert, quartier de l'Estournal derrière l'école et l'écomusée du Mont Lozère, le mercredi après midi ou le samedi matin.

Les élus doivent régulièrement intervenir et agir pour des dépôts illicites. Cette situation ne peut plus durer. Des plaintes vont bientôt être diligentées.

<u>Quelques informations de la Communauté de</u> Communes « des Cévennes au Mont-Lozere »

La rénovation de la maison de Marie à Fraissinet est finie (résidence d'entrepreneurs). La recherche d'une entreprise est en cours. Les travaux de la gendarmerie à l'Estournal au Pont de Montvert (4 logements + locaux et garages de la gendarmerie) sont en cours. Le premier bâtiment de travail de l'école nationale de la pierre sèche, en aval de la RD 35 à l'Espinas est terminé et le second, sur la route des crêtes est en travaux. La zone artisanale de St Maurice de Ventalon est presque terminée. D'autres projets sont en cours (logements au Presbytere du Pont de Montvert) ou à l'étude: l'aménagement de la crèche près de l'école au Pont de Montvert, l'aménagement d'un centre d'accueil temporaire de groupes au Pré du Moulin.

La crèche de St Frezal va rouvrir à la rentrée

Lectures d'été avec le Théâtre Clandestin :

C'est à la Brousse le dimanche 17 août à 19h qu'aura lieu cette animation, la dernière de la saison avec des textes de Jean-Pierre Chabrol. Programme sur le site **theatre-clandestin**.over-blog.com

Le PNC- La charte

Le Conseil Municipal a voté majoritairement l'adhésion au volet territorial de la Charte du Parc National des Cévennes afin de ne pas se priver et priver les habitants des aides du Parc National et comme prévu, de très nombreuses communes ont voté contre.

Résultat le territoire est un gruyère avec de nombreuses communes du cœur qui n'adhèrent pas et des communes très lointaines qui adhèrent car elles n'ont rien à perdre et tout à gagner (St Ambroix, Bessèges, ...). Jean-Pierre Allier, comme président de la Communauté de Communes et Alain Jaffard Maire été comme ont élu Conseil au d'Administration du PNC. Avec Sophie Pantel et d'autres élus cévenols nous tenterons d'influer sur cette politique de la direction du PNC pour une plus grande justice.

Station d'épuration

La station d'épuration de Fraissinet de Lozère est en cours de finition. C'est l'entreprise GALTA qui réalise les travaux. Fin Juillet, les roseaux devraient être plantés. Les financements ont enfin été obtenus (35% de l'agence de l'eau et 35 % du département, dont 10% de notre Conseillère Générale, pour un montant total de travaux HT de 120 000 €). L'an prochain les habitants de Fraissinet de Lozère devront s'acquitter comme ceux raccordés à la station du Pont, de la taxe assainissement collectif (au m3).



<u>Maison de l'emploi, relais des services publics et</u> cyber base

Est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14 h à 20 h, les lundi et mardi après-midi sur rendez-vous. L'association Quoi de 9 ; ainsi que la Mission Locale assurent des permanences dans votre Maison de L'Emploi.

Nos coordonnées: Cyber- base et Maison de l'Emploi, Relais Services Publics « Cévennes- Mont Lozère », rue du quai, 48220, Le Pont de Montvert Tél: 04/34/09/06/14 <u>camille.debiere@cyber-base.org</u>, <u>mamartinez@cyber-base.org</u>

Représentation de la commune

S.D.E.E: Nils Bjornson Langen et J.Pierre Allier

SICTOM: 2 titulaires Christian Begon, Gilbert Roure, 2 suppléants Paul Commandré, Nils.

SIVU: 2 titulaires J.Pierre Allier, Christelle Folcher, suppléante Marie Lion.

SIVOM: 3 titulaires J.Pierre Allier, Dominique Molines et Thierry Mazoyer, 3 suppléants Nils Bjornson Langen, Yves Commandré et Régis Durand.

Commission d'appels d'offres : 3 titulaires Yves Commandré, Thierry Mazoyer et Paul Commandré, 3 suppléants Régis Durand, Christian Begon et Dominique Molines.

C.C.A.S: Pour le conseil municipal, J.Pierre Allier, Marie Lion, Christelle Folcher, Dominique Molines, Paul Commandré et Christian Begon. On propose comme citoyens: Ségolène Dubois, Marion Heraut, Cécile Duboscq, Jennifer Cezanne, Olivier Commandré.

SAGE TARN AMONT: représentant J.P Allier.

Commission des impôts: Président J.Pierre Allier, Titulaires Nils Bjornson Langen, Gilbert Roure, Thierry Mazoyer, Dominique Molines et Paul Commandré. Suppléants Christelle Folcher, Christian Begon, Régis Durand, Marie Lion et Yves Commandré. Hors conseil, il est proposé: Georges Molines, Roland Molines, Patrick Pantel, J.François Velay, Christian Plagnes. Suppléants Benjamin Chapelle, Sophie Pantel, Philippe Roure, Thierry Roumejon et Jacques Cuinat.

ASA-DFCI: titulaire Yves Commandré, suppléant Thierry Mazoyer. Correspondant défense: Dominique Molines.

Office du tourisme: titulaire Nils Bjornson-Langen et suppléante Marie Lion.

Sécurité routière : Christelle Folcher, Suppléante Dominique Molines.

Pays des Cévennes : Nils Bjornson-Langen . Suppléant Jean-Pierre Allier.

Commission du tourisme et cadre de vie : Yves Commandré, Nils Bjornson-Langen, Marie Lion, Gilbert Roure, Christian Begon et J.Pierre Allier, Ségolène Dubois et Roland Commandré.

Commission d'information : J.Pierre Allier, Marie Lion, Christelle Folcher, Nils Bjornson-Langen et Christian Begon, Ségolène Dubois, Isabelle Servière, Sylvie Mazoyer et Elodie Martin.

Ces commissions sont ouvertes (signaler votre candidature à la mairie)



	Budget communal 2014		
Dépenses	En€	Recettes	En€
Fonctionnement	2 014	Fonctionnement	2 014
FNGIR (reversement Etat)	18 000,00	Excédent n -1	94 449,63
Charge à caractère général	23 500,00	Chges personnel (reversement)	20 000,20
Services extérieurs	79 675,33	concessions, redevances,rbt	17 490,00
Charges de personnel	44 333,34	Impôts et taxes	71 796,00
Autres charges de gestion	90 979,96	Dotation Etat(DGF 88 272)	115 289,80
dont (indemnité élus 18 800)		(Dot Nat péréquation 3 293)	
(contingent d'incendie 8 410)		(DSR 9 376)	
(contingent sivu, 50 000,00)		(Exo taxes compensés,11 549,8)	
(subvention asso 6 000)			
Charges financières			
charges exceptionnelles	7 400,00		
dépenses imprévues	20 000,00		
Virement en recettes d'Invest.	30 000,00	Location logement	7 500,00
dotation amortissement	13 447,00	Produits exceptionnels	810,00
TOTAL	327 335,63	TOTAL	327 335,63
Investissement	2 014	Investissement	2 014
Déficit reporté		Virement de la section de fonct,	30 000,00
Emprunt	23 947,00	Fonds Compensation TVA	12 000,00
terrains nus		Excédent de fonctionnement	22 016,18
instal + sub ccas	42 000,00	Taxe d'Aménagement	2 000,00
Transfert budget Eau	30 814,00	dons legs	460,00
Constructions	30 000,00		32 400,00
Travaux			
(Eau non potable Runes	32 690,00	Subvention Etat	5 000,00
coral la brousse	700,00	Subvention Région	42 345,00
mairie + presbytère	59 600,00	Subvention Département	49 232,90
(voirie	18 882,89		
(chemins ruraux	15 000,00	vente terrains	11 116,00
la brousse les clauzes runes	34 121,60		
mat informatique logiciels	7 000,00	dotation amortissement	13 447,00
(plu 35 000)	17 335,08	Sub autres	
Enfouissement Finialettes	1 882,30	Emprunt	98 955,79
murs inondation +voirie Racoules		PNC plu	3 000,00
dépenses imprévues	10 000,00	amendes de police + vente terrains	2 000,00
Total	323 972,87	Total	323 972,87

Légère augmentation des taxes de 5 % soit TH=8,16; TF=6,27; TFNB=267,11 CFE=23,78 **Subventions associations:** AOC châtaignes ASADFCI 1200, Pompiers 200, Cineco 100, Atelier montivertipontain 100, Ballet bross 50, CF le Pont 150, CF La Brousse 400, CUMA 200, Epi 2 mains 25. Foot 350, Passe Montagne 700, GV 200, Arbre aux abeilles 75. Accroches 300. Aînés Ruraux 200, Amis livre 550, ML élevage 500 Radio Bartas 100, Relais Espinas 25, Théâtre clandestin 300, Clédes des chants 100. CCAS: Colis de Noêl 500€ (aux + de 75 ans), **Bourse** aux étudiants: 1250 € (bourse de 250 € accordéeà tout enfant boursier en enseignement supérieur), **Subventions** associations 640€ (admr 150, una 100, resto du cœur 100, asso. sport école florac 30, foyer socio collège 180), nouvelle pour « Passer le permis de conduire pour la première fois » de 50 €

 (50×6) .

Régie de l'Eau compte 2013 et budget 2014

Les dépenses de fonctionnement 2013 : 23 537 € dont8 043 € d'intérêt d'emprunts, et 15 494€ de chargs diverses (analyses d'eau, redevances Agence de l'eau, réparations, Spanc, ...).

Les recettes : 29 936 € permettent donc de couvrir les dépenses de fonctionnement mais ne permettent pas de financer totalement l'emprunt en capital de 7291 € (dépenses d'investissement) et les nouvelles dépenses (emprunt à réaliser pour la mise aux normes des captages et pour la station d'épuration de Fraissinet de Lozère).

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après la phase Diagnostic (analyse multi critères de la commune), nous avons travaillé sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), qui défini une vision à 20 ans de la commune. Aujourd'hui, nous arrivons à la dernière étape : le zonage et le règlement applicable dans chaque zone. Ce zonage et ce règlement seront présentés aux Personnes Publiques Associées fin juillet 2014 (PNC, Bâtiments de France, Service Urbanisme de la DDT, Chambres Consulaires, Pays et Communauté de Communes, etc, ...) puis soumis à enquête publique en fin d'été et chacun de vous pourra faire des réclamations ou des observations. Puis le document sera adopté en fin d'année par le conseil municipal et deviendra la règle pour toutes les demandes d'urbanisme. Les documents sont accessibles sur le site internet de la communauté de commune (pages de la communes) : http://www.cevennes-mont-lozere.fr